INFORMATIONS CONCERNANT LA SIGNALISATION

La réglementation Can/Csa-Z321.96 sur les signaux et symboles en milieu de travail décrit les exigences à respecter en matière d'affiches utilisées en milieu de travail. Tout d'abord, nous tenons à vous aviser que les affiches distribuées par Sylprotec rencontrent les exigences décrites dans la norme Csa. En voici un bref résumé. Le lecteur se rendra vite compte que les directives sont strictes et qu'elles ne laissent aucune place à l'interprétation personnelle.

Premièrement, pour mieux comprendre, il faut tout d'abord distinguer les 3 formes de messages.

Le signal-texte (aucun pictogramme) de forme rectangulaire avec seulement du texte. Ce type d'affiche est utilisé seulement dans le cas où il n'existe pas de pictogramme approprié.

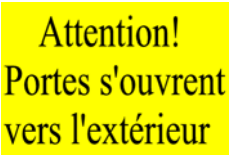

Le signal-symbole avec texte de forme rectangulaire avec pictogramme. Ce dernier représente la majorité des affiches demandées par les clients.

Le signal-symbole sans texte de forme circulaire, carré ou triangulaire avec un pictogramme.

Signaux de réglementation.

Interdictions

Cette affiche doit avoir un texte en noir sur fond blanc encadré par un rectangle rouge.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en rouge, noir et blanc entouré d'une bordure en blanc et, en sa partie inférieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme circulaire doit avoir une image en noir sur fond blanc. La couleur blanc doit recouvrir au moins 50% de la surface totale de l'affiche.

Obligations

Cette affiche doit avoir un texte en blanc sur fond noir.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en noir et blanc entouré d'une bordure en blanc et, en sa partie supérieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme circulaire doit avoir une image en blanc sur fond noir. La couleur noir doit recouvrir au moins 50% de la surface totale de l'affiche.

Signaux d'avertissement de mise en garde

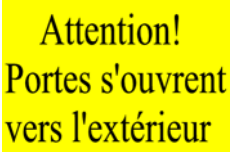

Cette affiche doit avoir un texte en noir sur fond jaune.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en jaune et noir entouré d'une bordure en noir et, en sa partie inférieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme triangle équilatérale doit avoir une image en noir sur fond jaune. La couleur jaune doit recouvrir 50% de la surface totale de l'affiche.

Signaux d'avertissement de danger

Cette affiche doit avoir un texte en blanc sur fond rouge.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en rouge et blanc entouré d'une bordure en blanc et, en sa partie inférieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme triangle équilatérale doit avoir une image en noir sur fond rouge. La couleur rouge doit recouvrir 50% de la surface totale de l'affiche.

Signaux d'information d'urgence

Cette affiche doit avoir un texte en blanc sur fond vert.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en vert et blanc entouré d'une bordure en blanc et, en sa partie inférieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme carrée doit avoir une image en blanc sur fond vert. La couleur vert doit recouvrir 50% de la surface totale de l'affiche.

Signaux d'information générale

Cette affiche doit avoir un texte en blanc sur fond bleu.	Cette affiche de forme rectangulaire doit avoir un fond gris foncé et doit comporter en sa partie supérieure un signal-symbole (pictogramme) centré en bleu et blanc entouré d'une bordure en blanc et, en sa partie inférieure, un texte en blanc.	Cette affiche de forme carrée doit avoir une image en blanc sur fond bleu. La couleur bleu doit recouvrir 50% de la surface totale de l'affiche.